

Province de Luxembourg

Commune de MARCHE EN FAMENNE

PROJET DE DIVISION

Copropriété forcée

Relevé

Esquisse N°

Avant-Projet N°1

Permis d'urbanisme

Projet d'exécution

Détails

Etat
Existant

Etat
Projeté

Plans intérieurs 1/100

Plan extérieur 1/100

Profils

Façades

Détails



Situation du bien

Cadastre

Commune de MARCHE EN FAMENNE
1°DIV / Marche en Famenne / Section A
n° 684a9 et 684I9

Maître de l'ouvrage

Immoclabel SA
Rue de la Grand Place n°3
6700 Arlon

Cadre réservé à
l'Administration

Date

Dossier

Plan

Indice

31 mai 2021

PRO 2542

Dossier

2



Atelier du Géomètre Dellacherie
Rue du Musée, 19
6743 BUZENOL - ETALLE

Tel : 063/45 57 82
Fax : 063/45 59 78

Copropriété forcée d'un immeuble sis Avenue de France n°149 à 6900 Marche en Famenne

Je soussigné Bernard DELLACHERIE, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté en cette qualité près le tribunal de première instance séant à Arlon en date du sept avril mille neuf cent nonante cinq. Inscrit au tableau tenu par le Conseil Fédéral des Géomètres-Experts (Loi du 11 mai 2003) sous le n°GEO 040449.

Requis par:

Immoclabel SA
Rue de la Grand Place n°3
6700 Arlon

Avec pour mission de dresser le rapport motivé prévu à l'article 577-4, §1 du Code civil visant à la fixation de quote-part des parties communes afférentes à chaque partie privative, détermination pour laquelle il est tenu compte de la superficie nette (intra-muros), de l'affectation et de la situation de la partie privative, afin de placer sous le régime de la copropriété forcée l'immeuble sis à

6900 Marche en Famenne, Avenue de France n°149.



Vue aérienne de la région wallonne. (Source: Walonmap)

1. Liste des annexes

- - Plan et tableau récapitulatif du calcul de quote-part,

2. Synthèse des calculs et répartition des quotes-parts.

Le calcul présenté donne les résultats suivants :

Tableau récapitulatif				
Lot n°	Description	Surface intra-muros	Surface de vente	Quote-part
Lot 1	Appartement 2ch + Jardin	108.35 m ²	155.7 m ²	1432 /10 000
Lot 2	Appartement 2ch + Jardin	120.08 m ²	183.55 m ²	1426 /10 000
Lot 3	Appartement 2ch	80.75 m ²	97.71 m ²	1249 /10 000
Lot 4	Appartement 2ch	73.97 m ²	86.13 m ²	1149 /10 000
Lot 5	Appartement 2ch	73.63 m ²	89.21 m ²	1131 /10 000
Lot 6	Appartement 2ch	82.87 m ²	100.12 m ²	1273 /10 000
Lot 7	Appartement 2ch	75.74 m ²	88.58 m ²	1169 /10 000
Lot 8	Parking 1	9.69 m ²	9.69 m ²	102 /10 000
Lot 9	Parking 2	12.50 m ²	12.50 m ²	102 /10 000
Lot 10	Parking 3	12.50 m ²	12.50 m ²	102 /10 000
Lot 11	Parking 4	12.50 m ²	12.50 m ²	102 /10 000
Lot 12	Parking 5	12.50 m ²	12.50 m ²	102 /10 000
Lot 13	Parking 6 (PMR)	16.50 m ²	16.50 m ²	102 /10 000
Lot 14	Carport	34.28 m ²	34.28 m ²	280 /10 000
Lot 15	Carport	34.10 m ²	34.10 m ²	279 /10 000
Commun			676.6 m ²	
Total :				10000 /10 000

3. Indicateur prévus dans le Code de Mesurage EUREAL

- SIM totale / SEM totale: 62.29 %
- SIM des parties communes / SIM totale: 18.25 %
- SIM Principales /SIM totale: 83.69 %
- SIM Accessoires / SIM totale: 16.31 %
- SIM de Service / SIM totale: 0.00 %
- SIM Résiduelle / SIM totale: 0.00 %
- SIM Accessoire / SIM Principale: 19.49 %

Ma mission étant terminée, je clos et signe le présent rapport dressé en autant d'exemplaires originaux qu'il y a de parties citées dans cette note.

Le 31-05-2021
Bernard DELLACHERIE
GEO n°040449



